

P006

Approfondissement et actualisation des savoirs en psychiatrie

L'objectif d'ensemble poursuivi par la formation est celui de proposer aux infirmières et aux paramédicaux exerçant en psychiatrie, d'augmenter leurs connaissances et d'acquérir ou d'affiner leurs techniques spécifiques tout en situant celles-ci dans un questionnement éthique de la relation à la personne malade.

Contenu de la formation

Exercer dans le champ de la psychiatrie implique pour les infirmières et les infirmiers d'augmenter leurs connaissances et d'acquérir ou d'affiner leurs techniques spécifiques tout en situant celles-ci non dans une action qui se limite ou se résume à un faire mais bien dans une action qui se pense en vue d'un agir sensé, respectueux et soucieux de la personne. La formation proposée conjugue ainsi résolument une double approche qui nous apparaît comme une double nécessité dans le contexte social et professionnel actuel, celle d'augmenter les savoirs et techniques tout en étant soucieux de contribuer, par la manière de les aborder en formation, à atténuer le risque de banalisation de la personne que caractérise l'oubli de la singularité et de la sensibilité de celle-ci. Ce risque de banalisation est parfois accentué à l'occasion de l'acquisition de connaissances nouvelles lorsque celles-ci sont présentées non comme de la matière à penser en situation mais comme des règles à appliquer. Ceci peut conduire insidieusement le professionnel à détourner le regard qu'il porte sur une situation humaine nécessairement particulière ou à en appauvrir la portée.

Objectifs généraux

- d'acquérir ou d'actualiser les connaissances formelles et professionnelles pour un exercice pertinent dans le champ psychiatrique
- de professionnaliser les actes et les gestes du quotidien et en évaluer la pertinence et la qualité,
- de s'approprier des outils efficaces utiles à la pratique, à l'organisation et à la transmission des informations,
- de travailler sa posture professionnelle au sein des métiers de l'aide et du service.

Axes du programme de formation

La psychiatrie en Europe

- Les grands courants qui animent les théories actuelles

Le développement, la structure et le fonctionnement de l'appareil psychique

- Les mécanismes de défense du moi,
- L'évolution de la sexualité selon Freud,
- Les différents paliers de l'anxiété.

Les pathologies mentales

- Les névroses
 - Définition et psychodynamique des névroses,
 - Les traitements.
- Les psychoses
 - Définition : autisme, délire, hallucinations,
 - La schizophrénie,



- Les délires chroniques
- Les psychoses organiques (démences séniles, démences alcooliques),
- Les traitements.
- La dépression nerveuse dans sa globalité organique et psychologique,
 - Les comportements dépressifs,
 - Le regard de notre société sur le déprimé
 - Les traitements.
- Les personnalités asociales
 - Qu'est-ce un psychopathe ? Qu'est ce que la manipulation ?
 - Comment s'en protéger ?
- Les drogues : qu'est ce qu'une drogue ?
 - L'alcool et autres drogues,
 - Les facteurs socioculturels influençant la consommation,
 - Les comportements et l'addiction,
 - La dépendance, ses mécanismes et ses effets
 - Le sevrage et la substitution : le traitement médical, le sevrage hospitalier, le sevrage carcéral, le sevrage ambulatoire, la substitution.
- Le syndrome suicidaire
 - Le risque suicidaire, la récurrence,
 - Les raisons possibles de l'acte suicidaire chez l'adolescent et l'adulte jeune,
 - L'identification des facteurs de risques,

Les situations d'urgence et la prise en compte des problématiques de crise

Les textes et lois qui régissent la pratique des professionnels exerçant dans le champ psychiatrique

Les incidences que ces lois et ces droits ont sur la pratique des soins au quotidien

Où et quand se déroule cette formation ?

- Dans votre établissement
- Ou dans votre région dans le cadre d'un regroupement d'établissements
- Selon un calendrier à convenir

Durée	Intervenants	Public	Nombre de participants
- 3 à 12 jours	- Nadia Clément - Raymond Gueibe - Martine Vanschoor	Tous les professionnels concernés des services et établissements psychiatriques	Groupe de 12 personnes maximum

